

PREPARATION CONCOURS ATSEM

(Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

SESSION 2017

Conditions de Recrutement

Etre âgé d'au moins de 18 ans

Etre titulaire du CAP Petite Enfance (photocopie du diplôme demandée)

Objectif de la formation :

La Maison Familiale et Rurale de Chantonnay vous prépare aux épreuves du concours.

Le concours d'ATSEM est classé en catégorie C et relève de la filière médico-sociale de la fonction publique territoriale.

2011 sonne la réforme de ce concours, désormais, il existe 3 types de concours :

- **Externe sur titres** (60% au moins des postes à pourvoir) pour les candidats titulaires du CAP petite enfance avec une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.
- **Interne** (30% au plus des postes à pourvoir) pour les fonctionnaires et agents publics justifiant de 2 années de services publics effectifs auprès de jeunes enfants en milieu scolaire et maternel, avec une unique épreuve orale d'admission.
- **Troisième concours** (5% au moins et 10% au plus des postes à pourvoir) pour les candidats justifiant de l'exercice pendant 4 ans au moins, d'une ou plusieurs activités professionnelles accomplies auprès de jeunes enfants, avec une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

Les épreuves du concours externe :

Quelles sont-elles ?

→ **Une épreuve d'admissibilité** consistant en un questionnaire à choix multiple portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales. Ainsi qu'à la compréhension des consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité dans le cadre de l'exercice des missions du cadre d'emploi exercé.

Epreuve écrite - durée 45 min, coef 1.

Note de 0 à 20 - en dessous de 5/20, élimination du candidat.

Si le nombre de points est suffisant pour être admissible – présentation à l'épreuve d'admission.

→ **Une épreuve d'admission** consistant à un entretien avec un jury. Appréciation des motivations du candidat et de son aptitude à exercer les missions incombant au cadre d'emploi concerné.

Epreuve orale – durée 15 minutes, coef 2

A l'issue de cette épreuve, le jury arrête dans la limite des places mises au concours, la liste des candidats admis au concours.

Carrière et Débouchés :

L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles est chargé de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants.

Il nettoie et entretient les locaux et prépare le matériel servant directement à ces enfants.

L'agent spécialisé des écoles maternelles participe à la communauté éducative.

Les activités de l'ATSEM s'organisent autour de deux axes : les activités relationnelles et les tâches matérielles.

Ce métier est fixé par décret n°92-850 du 28 août 1992.



Recrutement et Nomination :

Le lauréat du concours est inscrit sur liste d'aptitude. Celle-ci est valide pour une durée d'un an.

En cas de non nomination, possibilité de reconduction sous réserve d'une demande écrite par le lauréat auprès du centre de gestion. Par la suite, il s'agit d'une démarche personnelle de proposer sa candidature auprès des communes.

Une fois recruté, l'ATSEM sera soumis à une double autorité : celle du maire gérant son affectation ainsi que son avancement et celle du directeur de l'établissement organisant son travail.

Heures et contenu pédagogique de la préparation :

70 h sous forme modulaire (au choix) : (de 9h00 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h00)

- **Module 1 : Administrations Françaises (2 jours)**
- **Module 5 : Préparation à l'oral (2 jours)**

La Maison Familiale se donne le droit d'annuler chacun des modules ci-dessus, si le seuil minimum de 3 stagiaires n'est pas atteint. D'autre part, au-delà de 15 stagiaires, nous proposerions d'autres séquences.

Coût global : 250 euros (si vous optez pour les 2 modules), sinon le coût par module est de :

Coût par module :

- **Module 1 :** 120 € • **Module 5 :** 150 €

Il vous est possible de choisir un ou deux modules

Prise en charge financière : Par le stagiaire (qui peut éventuellement se faire rembourser par son employeur, ou un autre organisme).

Responsable pédagogique : Mme BELAUD Marie

